

telle qu'ils ont insisté sur le fait que dans les Territoires il y a seulement 1,242 maisons possédées par des Canadiens et 11,652 inoccupées, lorsque le Recensement fait voir que 9,357 de ces demeures ne sont pas des maisons, mais des cabanes de populations nomades.

Mais il y a une autre cause qui justifie davantage la différence : c'est le fait qu'un grand nombre, un très grand nombre de maisons construites et possédées comme ne faisant partie que d'un immeuble constituent deux demeures ou habitations séparées, et quelquefois plus. Voici les instructions que les énumérateurs ont reçues pour les demeures qui devaient figurer au tableau I : " Vous devrez inscrire comme demeures séparées toutes celles dont l'entrée extérieure est séparée." Il n'en a pas été de même pour le tableau XXI dans lequel est inscrite comme maison possédée toute propriété de ce genre donnée par son propriétaire comme d'un seul tenant, bien que cette maison puisse constituer deux demeures séparées, avec entrées séparées sous le même toit.

Ainsi, lorsque le Recensement (1881) accuse 753,017 demeures occupées, ce chiffre comprend 116 navires et 14,692 chantiers, tentes ou loges ; lorsqu'il accuse 738,209 maisons comme demeures occupées et seulement 712,440 maisons possédées, il n'est pas seulement *prima facie* correct, mais il donne aussi un renseignement qui n'est pas à dédaigner : c'est qu'il y avait, en 1881, environ 25,000 maisons à double logement.

Sur ce point il n'y a pas d'erreur apparente, et on ne saurait en soupçonner. Par conséquent, lorsque la critique, en présence de ces chiffres, s'écrie : " C'est, croyons-nous une de ces choses que personne ne peut comprendre," il fait voir seulement qu'il n'a pu comprendre une chose très simple.

---

*Le tonnage représenté dans le Recensement comme appartenant à des Canadiens ne s'accorde pas avec celui qui est enregistré conformément aux Actes de la marine marchande.*

Il y aurait certainement lieu de s'étonner si ces deux choses s'accordaient, car elles sont d'une nature différente et ne forment aucun criterium possible d'une exactitude séparée ou comparative.

Vaudrait tout autant faire l'addition de toutes les naissances enregistrées dans un pays depuis trente ans, et dire :—Voilà la population actuelle de ce pays.

Il en est de la propriété maritime comme des autres propriétés : le total d'acres inscrits sur les cartes, de maisons sur les rôles d'évaluation, de tonneaux de jaugeage sur les registres, n'indique pas exactement le nombre d'acres, de maisons ou de navires possédés par les habitants du Canada, à l'exclusion des non-résidents à un moment donné.

En ce qui regarde les navires, le simple transfert d'enregistrement d'un port canadien à un autre port britannique en dehors du Canada, et le maintien sur les registres de centaines de navires qui ont cessé d'exister, mais dont la disparition n'a pas été signalée, modifient les totaux dans une proportion comparativement très considérable, pendant que le premier peut ne pas changer une unité dans le tonnage possédé au Canada et que le second le diminue dans la proportion des navires disparus. Des ventes importantes faites à des non-Canadiens changent aussi, naturellement, le chiffre du tonnage possédé au Canada, mais pas nécessairement le tonnage enregistré.

Un fait certain, c'est que la quantité de tonnage possédé par des habitants du Canada est, tous les ans, augmentée de plusieurs milliers de tonneaux, et le Recensement accuse une augmentation de 253,588 tonneaux, pendant la période décennale comprise entre les années 1871 et 1881, dans les quatre premières provinces. Il n'existe pas de règle semblable qui puisse s'appliquer aux registres, à cause des transferts d'enregistrement, et de l'effacement des navires quand leur disparition est constatée. C'est ainsi que, entre les années 1878 et 1880, alors que la propriété canadienne recevait une forte augmentation, l'enregistrement accuse une diminution considérable dans le tonnage : les chiffres enregistrés sont, 1,333,015 pour l'année 1878, 1,332,094 pour l'année 1879, et 1,311,218 pour l'année 1880.